



La SRIW, un partenaire de Floridienne

Le 12 décembre 2008, la SRIW et Floridienne ont conclu un accord afin d'accompagner Floridienne dans son projet d'investissement sur le site de Floridienne Chimie à ATH.

La SRIW a apporté un montant d'environ EUR 15.000.000 à Floridienne Group sous la forme d'un augmentation de capital dans Floridienne S.A., d'une augmentation de capital dans Floridienne Chimie S.A et d'un prêt obligataire dans Floridienne Chimie S.A.

La SRIW augmente ainsi sa participation dans Floridienne S.A. de 4,71% à 9,27%.

1. Projet d'investissement à ATH

Floridienne Chimie S.A. étudie la création d'une unité industrielle de fabrication de stabilisants à base de calcium/zinc et organiques pour le PVC.

Ceci est une réponse à l'engagement volontaire de l'industrie européenne du PVC d'abandonner les stabilisants à base de plomb à l'horizon de l'année 2015.

Floridienne Chimie S.A., qui est avec ses filiales allemande et turque, un des leaders européens de la stabilisation du PVC pour les applications profilés, tubes et raccords, dispose des technologies et du brevet pour développer les stabilisants de la nouvelle génération sans métaux lourds toxiques ou sans métaux lourds. Ce projet d'investissement met en exergue le rôle moteur que joue Floridienne Chimie S.A. dans ce processus de mutation technologique.

Ce programme d'investissement, qui intègre également la poursuite de l'amélioration des infrastructures existantes, permettra de combiner les dimensions sociale, écologique et économique de son site d'Ath.

Un processus d'études techniques et de consultations des parties prenantes à ce projet est en cours, malgré la crise économique qui s'annonce. Une décision quant à la réalisation de ce projet est attendue dans les prochaines semaines.

2. Augmentation de capital dans Floridienne S.A.

Le conseil d'administration de Floridienne S.A. s'est réuni ce vendredi 12 décembre 2008 en vue d'augmenter le capital social de Floridienne S.A. dans le cadre du capital autorisé.

Le capital social a ainsi été augmenté à concurrence de 211.741,19 EUR pour le porter de 4.208.204 EUR, représentés par 864.094 titres, à 4.419.945,19 EUR par l'émission de 43.478 nouveaux titres au prix d'émission unitaire de 115 EUR, composé d'un apport en capital de 4,87008 EUR par action nouvelle et d'une prime d'émission de 110,12992 EUR par action nouvelle. Ce prix unitaire d'émission est supérieur au cours des 30 derniers jours de bourse ainsi que des 30 derniers jours de cotation. Ce prix est par ailleurs équivalent à des opérations de cessions de titres qui ont eu lieu récemment entre différents actionnaires de la société.

Cette augmentation de capital a été entièrement réservée, suite à la suppression des droits de préférence, à la SRIW, qui a fait apport d'une somme totale de 4.999.970 EUR.

Par ailleurs, eu égard à l'opération envisagée et conformément au prescrit de l'article 523 C.S., Monsieur Yves Meurice, représentant de Sparaxis S.A., administrateur désigné par la SRIW n'a pas pris part aux délibérations et aux votes relatifs à la présente opération.

La SRIW a déjà investi une première fois dans le capital de Floridienne S.A. dans le cadre du capital autorisé lors du conseil d'administration du 25 octobre 2007. Elle exerce par ailleurs un poste d'administrateur au sein du conseil de Floridienne S.A.. Suite à la présente augmentation de capital, la SRIW détient dorénavant une participation de 9,27 % dans Floridienne S.A..

Les rapports du Commissaire et du Conseil d'administration établis en application des dispositions des articles 596 et 598 du Code des sociétés sont disponibles sur notre site www.floridienne.be sous la partie Investor relations/General Meeting.

3. Augmentation de capital dans Floridienne Chimie S.A.

L'assemblée générale de Floridienne Chimie S.A. s'est réunie le 12 décembre 2008 en vue d'augmenter le capital social de Floridienne Chimie S.A.

Le capital social a ainsi été augmenté à concurrence de 4.999.999,70 EUR pour le porter de 6.810.000 EUR, représentés par 27.469 titres, à 11.809.999,70 EUR par l'émission de 10.722 nouveaux titres au prix d'émission unitaire de 466,32999 EUR, correspondant à la valeur des fonds propres de Floridienne Chimie S.A au 31/12/2007 augmenté d'un bénéfice net estimé en 2008 à EUR 1.519.000. Si le bénéfice net 2008 est inférieur ou supérieur au bénéfice net estimé le prix d'entrée de la SRIW dans le capital de Floridienne Chimie S.A. sera corrigé par la rétrocession d'un nombre d'actions entre la SRIW et Floridienne. Sur cette base la participation de la SRIW dans le capital de Floridienne Chimie S.A. est de 28,07%.

En parallèle à cette augmentation de capital la SRIW et Floridienne se sont échangées des options d'achat et de vente :

- La SRIW a octroyé à Floridienne S.A une option d'achat sur la totalité des titres de Floridienne Chimie S.A. exerçable de 2012 à 2015 sur base de la valeur des fonds propres de Floridienne Chimie S.A. à la date de clôture précédent l'année d'exercice avec un prix plancher de 120% de la valeur de souscription.
- Floridienne S.A. a octroyé à la SRIW une option de vente sur la totalité des titres de Floridienne Chimie S.A. exerçable en 2016 sur base de la valeur des fonds propres de Floridienne Chimie S.A. à la date de clôture précédent l'année d'exercice avec un prix plancher de 90% de la valeur de souscription.

4. Prêt obligataire dans Floridienne Chimie S.A.

Dans le courant du premier semestre 2009, la SRIW souscrira un emprunt obligataire de EUR 5.000.000 à des conditions similaires à celles obtenues lors d'un emprunt bancaire équivalent pour boucler le financement du plan d'investissement d'ATH

Contact

Philippe Bodson, Président
Drève Richelle 161 bte 4, bât P
1410 Waterloo
Tel : 00 32 2 353 00 28
Fax : 00 32 2 353 05 81
info@floridienne.be

Gaëtan Waucquez, Directeur Général
Drève Richelle 161 bte 4, bât P
1410 Waterloo
Tel : 00 32 2 353 00 28
Fax : 00 32 2 353 05 81
info@floridienne.be